

SYNDICAT  
D'ETUDES ET DE REALISATIONS  
POUR LE TRAITEMENT  
INTERCOMMUNAL DES DECHETS  
(S.E.R.T.R.I.D.)

1.17

-----  
**Plan de formation 2002**  
-----

**Réunion du Comité Syndical**

du mercredi 07 novembre 2001

**RAPPORT**

Présenté par M. Emile GEHANT  
Président

Lors du Comité Syndical du 04 avril 2001, par délibération n° 1.07, vous avez :

- ADOPTE le plan de formation 2001 tel qu'il vous avait été présenté et dont le coût avait été estimé à 123.300 F,
- AUTORISE M. le Président à signer les conventions à intervenir pour formaliser les formations organisées avec les constructeurs et les organismes privés,
- AUTORISE la prise en charge de la restauration des stagiaires et leurs déplacements auprès des organismes privés.

Mais, comme vous le savez, les travaux de construction et les essais ont pris du retard, et de ce fait, les plans de formation 2001 n'ont pu se concrétiser que très partiellement.

Aussi, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir AUTORISER de reporter pour 2002 l'ensemble des actions du plan de formation 2001 que vous trouverez en annexe ainsi que ses financements.

-----

Après avoir entendu les explications de M. le Président, le Comité Syndical, à l'UNANIMITÉ :

- AUTORISE le report sur 2002 de l'ensemble des actions du plan de formation 2001 annexé au présent rapport, ainsi que ses financements.

Ainsi délibéré à l'Hôtel de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine le mercredi 07 novembre 2001, ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 14 novembre 2001, conformément au C.G.C.T.

Pour extrait conforme,  
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.



Emile GEHANT

PREFECTURE
15 NOV. 2001
du TERRITOIRE de BELFORT